

DICTIONNAIRE DES SCIENCES NATURELLES, DANS LEQUEL

ON TRAITÉ MÉTHODIQUEMENT DES DIFFÉRENTS ÉTRES DE LA NATURE,
CONSIDÉRÉS SOIT EN EUX-MÊMES, D'APRÈS L'ÉTAT ACTUEL DE
NOS CONNOISSANCES, SOIT RELATIVEMENT A L'UTILITÉ QU'EN
PEUVENT RETIRER LA MÉDECINE, L'AGRICULTURE, LE COMMERCE
ET LES ARTS.

SUIVI D'UNE BIOGRAPHIE DES PLUS CÉLÈBRES
NATURALISTES.

Ouvrage destiné aux médecins, aux agriculteurs, aux commerçants,
aux artistes, aux manufacturiers, et à tous ceux qui ont intérêt
à connaître les productions de la nature, leurs caractères génériques
et spécifiques, leur lieu natal, leurs propriétés et leurs usages.

PAR

Plusieurs Professeurs du Jardin du Roi, et des principales
Écoles de Paris.

TOME QUARANTE-CINQUIÈME



F. G. LEVRAULT, Editeur, à STRASBOURG,
et rue de la Harpe, N.^o 81, à PARIS.

LE NORMANT, rue de Seine, N.^o 8, à PARIS.

1827.

Liste des Auteurs par ordre de Matières.

Physique générale.

M. LACROIX, membre de l'Académie des Sciences et professeur au Collège de France. (L.)

Chimie.

M. CHEVREUL, professeur au Collège royal de Charlemagne. (Ch.)

Minéralogie et Géologie.

M. BRONGNIART, membre de l'Académie des Sciences, professeur à la Faculté des Sciences. (B.)

M. BROCHANT DE VILLIERS, membre de l'Académie des Sciences. (B. de V.)

M. DEFRENCE, membre de plusieurs Sociétés savantes. (D. F.)

Botanique.

M. DESFONTAINES, membre de l'Académie des Sciences. (D. Fr.)

M. DE JUSSIEU, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Jardin du Roi. (J.)

M. MIRBÈL, membre de l'Académie des Sciences, professeur à la Faculté des Sciences. (B. M.)

M. HENRI CASSINI, membre de la Société philomathique de Paris. (H. Cass.)

M. LEMAN, membre de la Société philomathique de Paris. (Lem.)

M. LOISELEUR DESLONGCHAMPS, Docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes. (L. D.)

M. MASSEY. (Mass.)

M. POIRET, membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires, continuateur de l'Encyclopédie botanique. (Poir.)

M. DE TUSSAC, membre de plusieurs Sociétés savantes, auteur de la Flore des Antilles. (D. T.)

MM. DE HUMBOLDT et RAMOND donneront quelques articles sur les objets nouveaux qu'ils ont observés dans leurs voyages, ou sur les sujets dont ils se sont plus particulièrement occupés. M. DE CANDOLLE nous a fait la même promesse.

M. PRÉVOT a donné l'article *Océan*; M. VALENCIENNES plusieurs articles d'Ornithologie; M. DESPORTES l'article *Pigeon domestique*, et M. LESSON l'article *Pluvier*.

M. F. CUVIER est chargé de la direction générale de l'ouvrage, et il coopérera aux articles généraux de zoologie et à l'histoire des mammifères. (F. C.)

Zoologie générale, Anatomie et Physiologie.

M. G. CUVIER, membre et secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, prof. au Jardin du Roi, etc. (G. C. ou CV. ou C.)

M. FLOURENS. (F.)

Mammifères.

M. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, membre de l'Académie des Sciences, prof. au Jardin du Roi. (G.)

oiseaux.

M. DUMONT DE S. T. CROIX, membre de plusieurs Sociétés savantes. (C. D.)

Reptiles et Poissons.

M. DE LACÉPÈDE, membre de l'Académie des Sciences, prof. au Jardin du Roi. (L. L.)

M. DUMERIL, membre de l'Académie des Sciences, prof. à l'École de médecine. (C. D.)

M. CLOQUET, Docteur en médecine. (H. C.)

Insectes.

M. DUMERIL, membre de l'Académie des Sciences, professeur à l'École de médecine. (C. D.)

Crustacés.

M. W. E. LEACH, membre de la Société royale de Londres, Correspond. du Muséum d'histoire naturelle de France. (W. E. L.)

M. A. G. DESMAREST, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, professeur à l'école royale vétérinaire d'Alfort, etc.

Mollusques, Vers et Zoophytes.

M. DE BLAINVILLE, professeur à la Faculté des Sciences. (D. B.)

M. TURPIN, naturaliste, est chargé de l'exécution des dessins et de la direction de la gravure.

§. III. **Mecorhynchus.** À antennes de sept, huit, neuf ou dix articles, dont le support est de six, sept ou huit.

v.^e **Groupe.** Les **Calandridés.** Antennes moyennes ; support de six articles, masse à un ou deux articles ; bec saillant ou fléchi.

* *Cryptopygi*, dont les élytres cachent le bout de l'abdomen.

189. **Genre Rhina** d'Olivier et de Latreille ; tel que le *barbirostris*.

190. **Genre Sipalus.** C'est la *Calandra granulata* de Fabricius.

** *Gymnopygi*, dont les élytres ne couvrent pas l'extrémité du ventre.

191. **Genre Rhynchophorus.** Tel est la *Calandra palmarum* et la *granaria* des auteurs, dont M. Schönherr fait un sous-genre avec celles nommées *Frumenti*, *Oryzae*, etc.

vi.^e **Groupe.** Les **Cossonidés.** Antennes courtes, à support de sept articles, à masse solide ou de deux articles, bec fléchi ; élytres couvrant le bout de l'abdomen.

192. **Genre Amorphocerus.** Nouvelle espèce du cap de Bonne-Espérance, que l'auteur décrit sous le nom de *talpa*.

193. **Genre Cossonus.** Tel est le *Cossonus linearis* des auteurs et plusieurs autres, parmi lesquels M. Schönherr établit le sous-genre *Rhyncotus*.

vii.^e et dernier **Groupe.** Les **Davoutioidés.** À antennes courtes, supportées par quatre articles ; bec fléchi ; élytres couvrant tout l'abdomen.

194. (Dernier Genre). *Dryophthorus*. Tel est le *lirus lymerylon* de Fabricius. (C. D.)

RHINOCÉROS, *Rhinoceros*. (Mamm.) Les quadrupèdes pachydermes, à doigts impairs et sans trompe, qui portent ce nom, composent un genre maintenant formé de quatre espèces vivantes et de quatre espèces fossiles.

Les caractères les plus apparens des animaux qu'il comprend, consistent en des formes lourdes et massives ; une peau sèche, rugueuse, presque sans poils, extrêmement épaisse

et formant comme une cuirasse; une tête courte, triangulaire, à chanfrein droit ou plutôt concave, et occiput relevé, dont les yeux sont très-petits et latéraux; les oreilles en cornet, pointues et très-mobiles; le museau court et tronqué, toujours surmonté en avant et dans son milieu d'une corne pleine, qui est quelquefois suivie d'une seconde beaucoup plus courte¹; trois sabots courts et arrondis, indiquant seuls le nombre des doigts à chaque pied; une queue médiocrement longue et grêle. Tous les animaux de ce genre sont de grande dimension; deux d'entre eux prennent immédiatement rang après les éléphans, pour la taille et la force, parmi les quadrupèdes terrestres.

Les rhinocéros vivent ou ont vécu de végétaux. Leur système dentaire, approprié à ce genre de nourriture, est, pour ainsi dire, intermédiaire à celui des chevaux et celui des ruminans, et il a de l'analogie avec ceux du daman, des palæothériums et des tapirs; mais il présente néanmoins avec ceux-ci des différences notables. Le nombre total des dents est de trente-quatre, trente-deux ou trente, selon les espèces. Tantôt il n'y a pas d'incisives supérieures, tantôt elles existent, et dans ce dernier cas ces dents sont, ou au nombre de deux, très-développées, ou au nombre de quatre, deux fortes et obtuses occupant presque en entier les os intermaxillaires, et deux très-petites, latérales et placées une à droite et une à gauche des mitoyennes. Quelquefois aussi il y a des incisives inférieures, et d'autres fois elles manquent; et lorsqu'elles existent, il y en a tantôt quatre, dont deux intermédiaires, beaucoup plus petites que les latérales, et tantôt deux fortes seulement. Des mâchilières supérieures, la cinquième et la sixième sont les plus grosses, et les antérieures croissent successivement à mesure qu'elles sont placées plus proche de celles-ci; depuis la troisième jusqu'à la sixième elles ont leur couronne de forme carrée et marquée d'une colline d'émail très-saillante, qui borde leur face externe, et de laquelle partent, pour se porter transversalement en dedans, deux autres lignes saillantes, dont la postérieure figure un crochet: la première

¹ Leur nom vient de *gir*, *nes*, et *zegac*, corne.

molaire est simplement triangulaire et mousse à sa couronne; la seconde n'a qu'une ligne transversale d'émail et la bordure extérieure; enfin, dans la septième, cette bordure disparaît et la dent prend une forme triangulaire. Les mâchelières inférieures croissent successivement depuis la première jusqu'à la dernière, et, comme dans les anoptothériums, les paleothériums et les datmans, les six dernières sont formées de deux croissants émailleux, simples, placés l'un au bout de l'autre, avec la convexité en dehors, et réunis complètement dans les dents très-usées; la première est comme rudimentaire. L'ouverture de la bouche, qui renferme ce système dentaire, est petite, relativement au volume de ces animaux, et elle est close supérieurement par une lèvre pendante, terminée en pointe dans son milieu et douée d'une mobilité assez grande; la langue est lisse; le bout du museau, sans musele ou partie nue et muqueuse, est plat et comme tronqué perpendiculairement au-dessus de la bouche; les narines sont placées sur ses côtés et ont de la ressemblance avec celles du cheval; les yeux, latéraux et très-petits, à pupille ronde, sont situés à une distance à peu près égale du bout du museau et des oreilles, qui ont la forme de cornet et sont mobiles aussi, comme celles du cheval; des replis d'une peau fort épaisse, plus ou moins saillans, forment en arrière de l'occiput comme une sorte de collier. En général, la tête est assez petite, relativement au corps, courte, de forme triangulaire, dont l'occiput est très élevé et le front et le chanfrein plats ou légèrement concaves.

Le cou est très-court; le corps est assez élevé sur ses jambes, si on le compare surtout à celui de l'hippopotame et de l'éléphant; le ventre est assez gros dans son milieu; le garrot est un peu plus élevé que la croupe, qui est arrondie et terminée par une queue assez mince, qui ne descend pas jusqu'au talon, et qui est comprimée; les jambes, moins épaisses et plus longues relativement que celles de l'éléphant, ont les angles de leurs articulations plus sentis, c'est-à-dire que leur genou et leur talon font plus de saillie, et les pieds sont plus courts et moins larges; les doigts, qui y sont au nombre de trois, ne sont apparents au dehors de la peau que par leurs

ongles, dont la forme est arrondie et la position presque verticale. La peau, fort semblable à celle de l'éléphant par sa nature, offre des plis plus ou moins marqués dans des endroits déterminés et principalement derrière la tête, sur la région des épaules et sur celle de la croupe. Dans l'espèce où la peau est le plus lâche, on en voit encore sous le cou et en travers du haut des membres; dans celles qui ont cette peau plus serrée, les plis des épaules et de la croupe ne sont plus qu'indiqués sur les côtés; enfin, dans le plus petit des rhinocéros, celui des îles de la Sonde, les épaules ont deux plis assez distans l'un de l'autre, et l'épiderme de la peau est divisé en petits compartimens polygones, qui lui donnent un aspect tout particulier. Il n'y a que deux mamelles inguinales. La verge du mâle est terminée par un gland en forme de fleur de lis.

L'attribut le plus remarquable des rhinocéros consiste dans la présence d'une corne solide, conique, plus ou moins grande, légèrement recourbée en arrière, fixée à la peau sur une voûte rugueuse, résultant de la réunion des os propres du nez au-dessus des fosses nasales, et qui est, dans une espèce fossile, consolidée par une cloison perpendiculaire à son plan. Cette corne, dont la nature n'est pas ossusé, comme celle des cerfs, est persistante comme celle des bœufs et autres ruminans; mais elle n'entoure point une cheville oaseuse. Sa structure est fibreuse et paroît résulter d'une agglutination de poils par la matière cornée. Sa longueur est plus ou moins considérable, selon les espèces, et l'on en connaît qui ont jusqu'à trois et quatre pieds de longueur, tandis que d'autres ne forment qu'un tubercule à peine saillant d'un pouce.

Deux espèces de rhinocéros, l'une d'Asie et l'autre des îles de la Sonde, ont cette corne simple; mais deux autres, les rhinocéros d'Afrique et de Sumatra, ont une seconde corne, beaucoup plus petite et comprimée, placée en arrière de la première et sur le commencement des os du front.

Dans les rhinocéros on compte dix-neuf vertèbres dorsales, trois lombaires, cinq sacrées et vingt-deux coccygiennes; et dix-neuf paires de côtes, dont sept vraies. L'humérus et le fémur ont des crêtes et des apophyses très-sail-

lantes ; les deux os de l'avant-bras et ceux de la jambe sont distincts, mais dans une position fixe ; l'omoplate est très-longée. Les intestins ont une grande longueur ; l'estomac est simple et fort grand ; le cœcum est très-développé ; il n'y a point de vésicule du fiel, etc.

Tels sont les traits principaux de l'organisation et des formes extérieures des rhinocéros, dont on connaît aujourd'hui quatre espèces, qui habitent les contrées les plus chaudes de l'ancien continent, généralement dans les lieux où vivent aussi les éléphants. La nature de leurs téguments les porte à rechercher de préférence les lieux humides et ombragés, et ils se vautrent à la manière des hippopotames et des cochons pour assouplir leur cuir. Leur intelligence paroît fort bornée, et leur naturel est farouche et indomptable. Ils ont pour ennemis principaux les tigres, les lions et autres grands animaux du genre des Chats ou *Felis*, et, suivant quelques auteurs, les éléphants ; ils se défendent avec leur corne et cherchent surtout à éventrer leurs adversaires, après quoi ils les foulent aux pieds. Leur nourriture consiste en feuilles et en branchages, qu'ils arrachent au moyen de leur lèvre supérieure mobile ; et l'on assure aussi qu'ils labourent la terre avec leur corne pour en tirer les racines, dont ils se nourrissent également.

Les rhinocéros appartiennent à cet ordre de quadrupèdes à sabots et non ruminans, qui paroît avoir anciennement peuplé la terre presque exclusivement, et dont les débris se rencontrent de toute part dans les alluvions les plus superficielles ; aussi avoient-ils leurs représentans dans ce monde antérieur au nôtre, ce qui a été constaté d'une manière irréfragable par Pallas et par M. Cuvier, dont les recherches nous ont révélé l'ancienne existence de quatre de leurs espèces, dont une étoit plus grande que le rhinocéros qui vit maintenant dans les forêts de l'Afrique, et une autre à peine de la taille de nos cochons domestiques.

Les deux espèces vivantes qui ont été les plus anciennement connues, sont d'abord le rhinocéros des Indes, et ensuite le rhinocéros d'Afrique ; les deux autres n'ont été distinguées que depuis une vingtaine d'années, l'une par M. W. Bell et l'autre par M. Cuvier.

Le RHINOCÉROS DES INDÉS (*Rhinoceros indicus*, Cuv.; *Rhinoceros unicornis*, Linn.; RHINOCÉROS, Buff., tom. 11, pl. 7) est le plus grand de tous. Ses caractères consistent principalement dans l'existence d'une seule corne sur le nez; dans les plis très-profonds que forme sa peau, sur les épaules, sur les lombes, ainsi qu'en travers du haut des membres antérieurs, en arrière des membres postérieurs et sous le cou; enfin, dans le nombre des incisives, qui est de quatre à chaque mâchoire, deux grosses et deux petites latérales à celle d'en haut, et deux grosses avec deux petites intermédiaires à celle d'en bas. Les proportions de ses diverses parties (mesurées sur l'individu conservé dans la galerie du Muséum) sont les suivantes: Hauteur du corps au garrot, cinq pieds; du ventre au-dessus de terre, un pied deux pouces; longueur de la tête, deux pieds huit pouces; de l'occiput au pli de l'épaule, sur le haut du dos, deux pieds deux pouces; du pli de l'épaule à celui de la croupe, trois pieds quatre pouces; du pli de la croupe à la base de la queue, un pied sept pouces; longueur de la queue, deux pieds; de la corne, deux pieds quatre pouces; distance du museau à l'œil, un pied un pouce; de l'œil à la base de l'oreille, un pied deux pouces; longueur de l'oreille, dix pouces; hauteur du genou de devant, un pied; du talon des jambes de derrière, un pied un pouce; diamètre antéro-postérieur de la plante du pied, neuf pouces. La peau, très-rugueuse, est épaisse d'un pouce et demi et l'enfoncement de ses plis a une profondeur égale; sous le cou elle paroît assez lâche pour y former deux ou trois grosses ridges ou bourrelets transverses. Les poils, courts et usés, sont extrêmement rares, mais moins cependant sur les jambes qu'ailleurs.

Cet animal, qui paroît avoir été inconnu d'Aristote, ne se trouve mentionné pour la première fois que dans les ouvrages d'Athènée, de Pline, de Strabon. Le premier individu de son espèce dont il soit fait mention dans l'histoire, dit M. Cuvier, fut celui qui parut à la fête célèbre de Ptolémée Philadelphe; le premier que vit l'Europe parut aux jeux de Pompée. Au ~~gante~~ fit combattre un avec un hippopotame, dans le cirque, lorsqu'il triompha de Cléopâtre. Antonin, Héliogabale et Gordius III ont fait également voir des rhinocéros; mais il n'est

pas certain que ceux-ci appartiennent à l'espèce qui nous occupe. Dans les temps modernes on cite seulement le rhinocéros unicorn, qui fut envoyé des Indes, en 1512, à Emmanuel, roi de Portugal, et dont Albert Durer a fait une figure, très-longtemps recopiée dans tous les ouvrages d'histoire naturelle ; celui qui fut amené en Angleterre, en 1685 ; ceux qui furent promenés en divers états de l'Europe, en 1739 et 1741, qui, selon M. Cuvier, donnèrent vraisemblablement matière aux descriptions et aux figures que publièrent le peintre Oudry et les naturalistes et anatomistes Edwards, Albinus, Daubenton et Meckel. Un cinquième vécut entre 1771 et 1793 (c'est-à-dire vingt-deux ans), soit à la ménagerie de Versailles, soit à celle du Muséum, et c'est de lui dont il est fait mention dans les Suppléments à l'Histoire naturelle de Buffon, tom. 3. Un sixième, destiné pour la ménagerie de l'empereur d'Allemagne, est mort à Londres en 1800 ; enfin, un septième a été montré en France et dans les pays étrangers, il y a environ dix à douze ans. Quelques voyageurs ont aussi vu cette espèce d'animal dans son pays natal et en ont donné des descriptions plus ou moins complètes.

Les individus que l'on a élevés dans les ménageries, et dont on n'a pu étudier les mœurs que très-imparfaitement, étoient des animaux d'un naturel assez doux pour l'ordinaire, mais donnant de temps à autre des marques d'impatience et se livrant parfois à des actes de fureurs. Leur regard étoit stupide et leur vue paroissoit médiocrement bonne ; mais leurs oreilles, toujours en mouvement, sembloient indiquer chez eux une grande finesse du sens de l'ouïe. Leur voix avoit de l'analogie avec celle du sanglier, c'est-à-dire que c'étoit une sorte de grognement qui se transformoit en tons aigus, lorsque ces animaux étoient irrités ; leurs excréments ressemblent à ceux du cheval, etc.

On assure qu'à l'état de liberté, la femelle du rhinocéros de l'Inde ne fait qu'un petit à la fois et que ses portées sont de neuf mois. En naissant, le jeune est pourvu d'un très-petit rudiment de corne, qui se développe ensuite avec l'âge ; sa taille est, assure-t-on, à peu près égale à celle d'un de nos cochons domestiques.

Dans l'Inde la corne de rhinocéros est très-employée pour

faire des vases, que l'on prétend avoir la propriété d'anténier la qualité vénéneuse des liqueurs empoisonnées qu'on y verse. Ces vases ont souvent beaucoup de prix, à cause des ornemens très-délicats dont ils sont surchargés et qui sont meugés dans la substance même de la corne. Cette matière est aussi mise en usage pour fabriquer des poignées de sabres, des manches de poignards, des tabatières, etc. La peau du rhinocéros sert aussi, dit-on, à faire des manches de fouets.

L'espèce que nous venons de décrire est particulière au continent asiatique et se trouve surtout dans les contrées qui sont situées au-delà du Gange. Il est très-probable que le rhinocéros unicorn, que le voyageur Chardin dit avoir vu à Ispahan et qu'on assuroit être d'Éthiopie, ne lui appartenait pas.

Le RHINOCÉROS D'AFRIQUE : *Rhinoceros africanus*, Cuv.; le RHINOCÉROS D'AFRIQUE, Buff., Suppl., 6, pl. 6; RHINOCÉROS BICORNE, Camper. Il résulte des recherches de M. G. Cuvier que les anciens Romains ont eu connoissance de cette espèce, mais ne l'ont jamais introduite en Europe, et que les modernes ne l'ont jamais possédée non plus. Pausanias parle du rhinocéros bicorné, sous le nom de taureau d'Éthiopie. Du temps de Domitien on frappa à Rome des médailles sur le revers desquelles étoit gravé un animal de cette espèce. Cosmas et Aldrovande en ont parlé. Parson, dans le dernier siècle, chercha à établir que le rhinocéros unicorn est toujours d'Asie et le bicorné d'Afrique. Le major Gordon fut celui qui donna la première description un peu complète de ce dernier animal. Enfin ce fut Camper qui le fit connoître le mieux.

Le rhinocéros d'Afrique, à peu près de la taille de celui de l'Inde, décrit ci-dessus, en diffère par quatre caractères importans : 1.^o il a derrière la grande corne que supporte son nez une seconde corne beaucoup plus petite, conique et comprimée; 2.^o sa peau n'a presque pas de plis sur le dos, et l'on voit seulement en arrière des bras et en avant des cuisses deux légères indications de ceux qui sont si prononcés dans le rhinocéros d'Asie : les plis transversaux des membres et celui du dessous du cou manquent complètement; 3.^o il n'y a point d'incisives du tout, soit à la mâchoire supérieure, soit à l'inférieure; 4.^o sur les os frontaux on reconnoit une sur-

face au-dessus de laquelle la seconde corne est attachée à la peau.

Voici les dimensions de l'individu conservé dans la galerie du Muséum : Hauteur du corps au garrot, quatre pieds neuf pouces; hauteur du ventre au-dessus de la terre, un pied neuf pouces; longueur de la tête, deux pieds trois pouces; de la première corne, un pied deux pouces, et de la seconde, six pouces; du museau à l'œil, un pied; de l'œil à la base de l'oreille, onze pouces; longueur de l'oreille, six pouces et demi; longueur du pli de l'occiput à la base de la queue, six pieds dix pouces; de la queue, deux pieds deux pouces; hauteur du genou de devant au-dessus de terre, onze pouces; du talon des pieds de derrière, un pied un pouce; diamètre antéro-postérieur des pieds, sept à huit pouces. La peau est rugueuse, nue comme celle du rhinocéros d'Asie; mais elle paroît plus mince, parce que l'absence des plis ne permet pas d'en apprécier l'épaisseur.

Ce rhinocéros habite les forêts de la contrée africaine qui est terminée au sud par le cap de Bonne-Espérance. Il ne quitte pas le voisinage des fleuves et se nourrit de charbons, de genêts, et particulièrement des petites branches d'un arbuste qui ressemble à nos genévrier d'Europe et que les habitans du Cap nomment *arbrisseau du rhinocéros*.

Salt dit avoir trouvé le rhinocéros bicorne en Abyssinie; et M. de Blainville pense que si des cornes d'un rhinocéros de ce pays, conservées au Muséum des chirurgiens à Londres, ont été recueillies par ce voyageur, il se pourroit qu'elles pussent être rapportées à une espèce particulière, caractérisée par l'*extrême compression de la seconde corne*. D'un autre côté, si celle que Bruce assure exister dans cette contrée avoit des *grands plis à la peau* et ne différoit pas de celle de Salt, cette espèce unique seroit bien distinguée de toutes les autres par les mêmes caractères que nous avons soulignés; néanmoins nous ne la croyons pas différente de celle du Cap.

Le major Gordon, en parlant du rhinocéros de ce dernier pays, dit qu'il a vingt-quatre molaires en tout (six de chaque côté), et deux incisives à chaque mâchoire; ce caractère en seroit une espèce particulière, s'il étoit bien observé: ce dont M. Cuvier doute.

Dans ces dernières années, le voyageur Burchell a donné une notice sur un rhinocéros trouvé par lui aussi en Afrique; et qu'il dit différer de l'espèce à deux cornes du Cap par une taille plus grande, par sa tête beaucoup plus longue à proportion, et aussi par la forme des lèvres et du nez, qui sont très-élargis et comme tronqués; d'où il a tiré le nom de *rhinocéros simus* qu'il a appliqué à cet animal. M. de Blainville croit qu'il se pourroit que celui-ci se rapportât à l'espèce dont le major Gordon a donné une description. Pour nous, l'existence de cette espèce reste encore douteuse.

Le **RHINOCÉROS DE SUMATRA**: *Rhinoceros sumatrensis*, Cuv.; *Sumatran rhinoceros*, W. Bell, *Trans. phil.*, 1793; Shaw, *Gen. zool.*, vol. 1., part. 2; Cuv., *Oss. foss.*, tom. 2., part. 1., pl. 94 (squelette). C'est le troisième en grosseur. Sa taille est à peu près celle d'un petit bœuf. Sa tête est allongée et son nez et son front supportent deux cornes dont la première est médiocrement longue et la seconde comme rudimentaire. La peau présente un pli très-prononcé derrière l'épaule, tandis que celui des cuisses n'est marqué que sur les côtés du corps, et même assez légèrement. Les incisives sont seulement au nombre de deux à chaque mâchoire, et elles sont fort larges.

L'individu de la collection du Muséum nous a présenté les dimensions suivantes: Longueur de la tête (beaucoup plus considérable, relativement à la taille dans cette espèce, que dans les autres), deux pieds; longueur de l'occiput au pli des épaules, deux pieds; de celui-ci à la base de la queue, trois pieds quatre pouces; longueur de la queue, un pied dix pouces; des oreilles, cinq pouces et demi; longueur du bout du museau à l'œil, neuf pouces; de l'œil à la base de l'oreille, huit pouces et demi; longueur de la première corne, huit pouces; de la seconde, deux pouces et demi; hauteur de l'animal au garrot, quatre pieds; hauteur du ventre au-dessus de terre, un pied cinq pouces; du talon au-dessus du sol, un pied; du genou des pieds de devant, dix pouces aussi au-dessus de la terre; diamètre antéro-postérieur des pieds, sept pouces.

Dans cette espèce, que W. Bell a fait connaître le premier, et dont M. Cuvier a décrit en détail l'ostéologie, la femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses cornes sont moins

fortes et les plis de sa peau encore moins apparens. Sa patrie est l'île de Sumatra. Ses mœurs sont inconnues.

Le RHINOCÉROS DES ÎLES DE LA SONDE : *Rhinoceros sondaicus*, Cuv.; Raffles; RHINOCÉROS UNICORNE DE JAVA, Camper. C'est le plus petit. D'une taille moindre que le rhinocéros de l'Inde, il en a, dit M. Cuvier, toute la physiognomie; son cuir est également partagé par de grands plis en compartimens semblables à des pièces de cuirasse; ses dents sont pareilles, et c'est par les détails de son ostéologie qu'il se distingue le mieux. La femelle diffère sensiblement du mâle par sa corne, qui est réduite à une tubérosité demi-ovoïde. La peau de tout le corps est couverte d'un épiderme un peu luisant et divisé en petites plaques polyédriques de plusieurs lignes de diamètre, formant une sorte de mosaïque, donnant chacune naissance à un poïk court, roide et brun, qui sort d'une petite dépression centrale; la tête est courte, triangulaire, à chanfrein arqué en creux; les yeux sont très-petits; les oreilles peu évasées, sont garnies en dehors et sur les bords de leur extrémité de poils d'un brun roux assez roides; il n'y a point de grands plis sur la peau de la tête, qui est rugueuse et recouverte d'un épiderme divisé en petites plaques anguleuses, comme celui de la peau du corps; un pli derrière l'occiput est assez rapproché de la tête; un autre, transversal (qui n'existe pas dans l'espèce d'Asie), en forme de collet, se voit sur le haut et le milieu de la région des épaules, et se rapproche de chaque côté du cou pour se continuer en dessous; un second pli, qui ceint le corps, est situé derrière les épaules; un pli transversal existe sur la jambe de devant, mais il n'y a point de pli dans le sens de l'épine, comme dans le rhinocéros de l'Inde; un grand pli est sur la région de la croupe et passe de chaque côté en avant des cuisses; une légère dépression longitudinale sur les lombes, part à droite et à gauche de la base de la queue, et indique un pli très-foiblement marqué; un pli transversal sur la jambe se réunit à celui de la croupe, et remonte en arrière en bordant le périnée jusqu'à la base de la queue. (Desm., Mamm., 627.) C'est de cette espèce que M. F. Cuvier a décrit le système dentaire dans son ouvrage sur les dents; bien qu'il n'ait pas fait mention des petites incisives externes supérieures et mitoyennes inférieures, qui manquaient, par

un accident rare, dans le sujet qu'il a eu sous les yeux?

Le jeune individu femelle de la collection du Muséum, qui a été envoyé de Java par MM. Duvaucel et Diard, présente les proportions suivantes dans ses diverses parties: Longueur totale, mesurée depuis le milieu de la troncature du museau jusqu'à l'origine de la queue, cinq pieds cinq pouces et demi; longueur de la tête, un pied trois pouces; de l'occiput au premier pli de l'épaule, huit pouces et demi; de celui-ci au second pli, dix pouces; du second pli de l'épaule à celui de la croupe, un pied dix pouces; de ce dernier à l'origine de la queue, dix pouces; longueur de la queue, un pied deux pouces; distance de l'angle antérieur de l'œil au milieu du museau, sept pouces; des yeux entre eux, neuf pouces; de l'angle externe de l'œil à la base de l'oreille, neuf pouces un quart; hauteur de la corne, trois quarts de pouce; hauteur de l'animal au garrot et à la croupe, trois pieds; hauteur du talon des pieds de derrière au-dessus du sol, un pied; diamètre antéro-postérieur du pied, cinq pouces et demi.

Ce rhinocéros, sur lequel MM. Diard et Duvaucel ont composé un mémoire non publié, n'a encore été trouvé que dans l'île de Java. Il porte, en langue malaise, le nom de *badak*, d'où M. Cuvier présume qu'est dérivé le nom d'*abada*, donné au rhinocéros par beaucoup d'auteurs. Le fœtus, dans cette espèce, a, dès le ventre de sa mère, les mêmes plis à la peau que l'adulte.

Nous renvoyons pour la description ostéologique de ce rhinocéros à l'ouvrage de M. Cuvier sur les ossements fossiles. Le squelette de cet animal s'y trouve soigneusement comparé à celui de l'espèce la plus voisine par ses formes extérieures, celle de l'Inde.

Les espèces fossiles dont les ossements ont été recueillis jusqu'à ce jour, sont au nombre de quatre. Nous n'entreprendrons pas d'exposer ici les caractères qui leur sont propres, car il faudroit entrer dans des détails anatomiques peu susceptibles d'être extraits, de manière à bien faire sentir les différences d'organisation que présentent ces espèces.

Le RHINOCÉROS DE PALLAS, *Rhinoceros Pallasii*, est celui dont les dépouilles ont d'abord été signalées et décrites par le

lèbre Pallas, dans les *Commentaires de l'académie de Petersbourg* (1773), et que M. Cuvier a ensuite examinées avec un nouveau soin. C'est le Rhinocéros fossile de Sibérie, *Rhinoceros tichorhinus*, de ce dernier auteur. Ses ossements sont extrêmement abondans dans les terrains d'alluvion de la Sibérie, et accompagnent presque toujours ceux de l'éléphant mammouth. Un des faits les plus curieux que l'histoire de la terre présente, est celui de la découverte du cadavre d'un rhinocéros de cette espèce, trouvé avec sa peau, sa chair et ses poils en Décembre 1771, enseveli dans le sable, sur les bords du Wiluji, rivière qui se jette dans la Léna, au-dessous d'Iakoutsk, par le 64^e degré de latitude boréale. Ce fait, ainsi que celui de la trouvaille d'un éléphant mammouth, dans des circonstances à peu près pareilles, ont donné lieu à M. Cuvier de présumer que très-probablement ces animaux ont habité et vécu dans les endroits où l'on trouve aujourd'hui leurs ossements, et qu'ils ont dû disparaître par l'effet d'une révolution subite qui a fait périr tous les individus existant alors, ou par un changement de climat qui les a empêchés de s'y propager. La fourrure longue et épaisse dont ils étaient revêtus, appuie fortement cette supposition, et donne lieu de penser aussi qu'ils pouvoient vivre dans un climat froid.

Le rhinocéros de Pallas étoit d'une taille plus considérable que l'espèce à deux cornes d'Afrique. Sa tête, très-longée, a dû supporter deux cornes fort longues, dont l'antérieure étoit placée sur une vaste voûte formée par les os du nez, et consolidée par une cloison osseuse, verticale et moyenne qui manque aux espèces vivantes; il n'y avoit point d'incisives aux mâchoires; le poil qui recouvrroit le corps étoit de couleur brune, et particulièrement abondant sur les membres.

Les ossements de cette espèce ont été rencontrés, non-seulement en Sibérie, mais encore en Allemagne, en Angleterre et en France: ils y sont seulement beaucoup plus rares.

Le RHINOCÉROS DE CUVIER, *Rhinoceros Cuvieri* (nommé par ce savant, dans la dernière édition de son ouvrage, *Rhinoceros pectorinus*) est celui dont les dépouilles abondent en Italie, et principalement dans le val d'Arno en Toscane, au Monte Pulgnasco et dans la vallée du Po, en Lombardie, etc., mêlées avec des ossements d'éléphans et d'hippopotames. Il por-

toit deux cornes sur le nez, n'avoit point d'incisives et ses narines n'étoient point cloisonnées : caractères qui sont tous propres au rhinocéros bicorné d'Afrique; mais il avoit les narines, à proportion, beaucoup plus grêles et les os propres du nez plus minces.

Le RHINOCÉROS A DENTS INCISIVES, d'ALLEMAGNE (*Rhinoceros incisivus*, Cuv.), est une espèce fondée uniquement sur la découverte d'incisives de rhinocéros que Camper fit en Allemagne, lesquelles, par leurs dimensions, n'ont pu appartenir qu'à un rhinocéros aussi grand que les deux espèces fossiles dont nous avons parlé d'abord, mais qui sont absolument dépourvues de cette sorte de dents.

Enfin, le RHINOCÉROS PETIT (*Rhinoceros minutus*, Cuv.), étoit aussi une espèce fossile pourvue d'incisives, mais sa taille ne devoit pas excéder de beaucoup celle du cochon, ou le tiers de celle des rhinocéros ordinaires, ainsi que M. Cuvier a pu le déterminer d'après les proportions du volume des dents, et des divers ossements d'individus adultes et même vieux, qui furent trouvés en 1821, à Saint-Laurent, près de la ville de Moissac, département de Tarn-et-Garonne, sur un des coteaux les plus élevés de ce canton, à peu près à soixante-douze pieds de profondeur, après avoir percé successivement la terre végétale, une marne forte et compacte, un banc de gravier, un banc de grès et plusieurs autres de sable et de gravier. La couche qui les renfermoit avoit l'apparence du gravier de nos rivières, et contenoit aussi des ossements de crocodiles et de tortues, et divers débris de rhinocéros adultes, les uns de grandeur ordinaire, et les autres des deux tiers ou même de la moitié de cette grandeur.

L'état de ces os a donné lieu à M. Cuvier de penser qu'ils pourroient appartenir à plusieurs espèces différentes entre elles, non-seulement par la taille, mais encore par plusieurs caractères qu'il indique. (Dessm.)

RHINOCÉROS. (Entom.) Ce nom, qui signifie nez cornu, a été donné à plusieurs insectes qui offrent quelques prolongemens cornés sur la tête ou sur le chaperon. Tels sont le scarabée *nasicorne* et le géotrupe *rhinocéros*, insectes d'Asie, figurés par Olivier, pl. 18, n.° 166. (C. D.)

RHINOCÉROS. (Conchyl.) Les auteurs de catalogues de

coquilles désignent quelquefois sous ce nom une espèce de rocher, le *murex femorale*, Linn. (DE B.)

RHINOCÉROS AVIS. (Ornith.) Ce nom a été donné, par divers auteurs, à plusieurs espèces de calaos, *buceros*, Linn. (C. D.)

RHINOCÉROS DE MER. (Ichthyol.) Voyez LICORNE [Petite] et LICORNET. (H. C.)

RHINOCÉROS DE MER ou LICORNE DE MER. (Mamm.) Ces noms ont été appliqués au narwhal. (Desm.)

RHINOCURE, *Rhinocurus*. (Conchyl.) Genre de coquilles polythalames, établi par Denys de Montfort dans sa Conchyliologie systématique, t. 1, page 235, pour une espèce de nautilé microscopique qui rentre dans le genre Lenticuline de M. de Lamarck, et qui a pour caractères principaux, de n'être pas ombiliqué, mais mamelonné; d'avoir le dos garni d'une carène digitée, et la cloison, fermant l'ouverture, pourvue d'une rimule ovale, plissée en forme de sphincter. L'espèce qui sert de type à ce genre et que Denys de Montfort nomme le R. ARANÉEUX, *R. araneosus*, est figurée dans Soldani, *Testac.*, tab. 58, v. 191, h, h. C'est une coquille de plus d'une ligne de diamètre, qui se trouve dans la mer Adriatique. (DE B.)

RHINOCURE. (Foss.) Denys de Montfort annonce qu'on trouve à l'état fossile, à la Coroncine, le rhinocure aranéeux (indiqué ci-dessus). Il dit que cette coquille, que nous regardons comme une cristallaire, est munie d'une bouche oblongue, arrondie, recouverte par un diaphragme qui porte à son extrémité extérieure une rimule ovale, plissée en forme de sphincter, fendue dans sa longueur; cette fente se prolonge jusqu'au retour de la spire, qui est reçue dans le milieu du diaphragme. Nous avons fait ce que nous avons pu pour découvrir la rimule dont il est question ci-dessus, mais nous n'avons jamais eu le bonheur de l'apercevoir. (D. F.)

RHINOCYLLUS. (Entom.) Nom d'un genre de Coléoptères de la famille des charansons, dont le nom, tiré du grec, signifie nez courbé. Voyez RHINOCÈRES, extrait de M. Schœn-herr, genre 19. (C. D.)

RHINODES. (Entom.) M. le comte Dejean indique sous ce nom, dans son Catalogue des Coléoptères, pag. 98, un genre